



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024**

<p><b>Nombre de conseillers municipaux :</b> En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 26</p> <p><b>Date de la convocation :</b> Le 10 septembre 2024</p> <p><b>Publication site internet :</b> Le 6 novembre 2024</p>	<p><b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Etaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Christian PERRIER, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI.</p> <p><b>Etaient représentées :</b> M. Jean-Pierre PLAISANCE ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD et M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET.</p> <p><b>Absente :</b> Mme Caroline BRULEY, Mme Stéphanie LUSSIANNA et M. Michel VARRONI.</p>
---	--

**Délibération n°11**

**Rapporteur : Mme Marie-Thérèse BERGERET**

**Objet : Adhésion à la Société d'Economie Alpestre de Savoie**

La Société d'Economie Alpestre de Savoie (SEA) est une association loi 1901 ayant pour vocation de regrouper l'ensemble des utilisateurs du domaine pastoral.

La SEA est une structure de conseil, de concertation et d'aide à la décision opérationnelle pour l'économie alpestre. Elle propose des mesures propres au développement de cette économie notamment en matière d'élevage.

Dans le cadre de sa politique agricole, la municipalité souhaite adhérer à cette association afin d'être accompagnée dans son expertise du domaine pastoral et de sa valorisation, mais aussi dans le domaine technique et réglementaire des procédures.

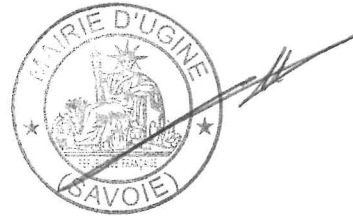
L'adhésion pour l'année 2024 s'élève à 250,00 €, correspondants à la grille tarifaire de la SEA pour 938,68 hectares pastoraux.

La Commission Municipale a examiné ce dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuve l'adhésion à la Société d'Economie Alpestre de la Savoie aux conditions susmentionnées ci-dessus,**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240916-20240916\_DE11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2024  
Publication : 20/09/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

